

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

دور الجيش في الجزائر بين 1954 - 1988

Dr. Younes BENMAHAMMED

Université de M'sila

younes95@hotmail.com

تاريخ الإرسال: 2018/03/21؛ تاريخ القبول: 2018/06/19

الملخص :

نود في هذه الورقة أن نعالج قضية نفوذ الجيش في السلطة الجزائرية بين 1954 و1962 تاريخي الثورة المسلحة والاستقلال ترتيبا وانتهاء ببوادر الانفتاح الديمقراطي بالتعددية الحزبية عام 1988. فكانت بالتالي النقاط الآتية محل النقاش والطرح : التطرق لمفهوم الدولة في العالم الثالث كمدخل للمسألة العامة وإتباعها مباشرة بتحول الجيش من مقاومة للاحتلال إلى جيش نظامي من 1954 - 1962، مع تعيين شأن توطيد الجيش في الدولة كعامل فعال في التحضير لدولة عسكرية 1962 - 1974 من جهة، واندلاع الغضب والحنق الشعبيين بين 1974 - 1988 من جهة أخرى.

الكلمات المفتاحية : الجيش، الثورة، الامتعاظ الشعبي، السلطة.

Résumé :

Nous nous proposons dans cet essai de traiter de la question de l'influence militaire au pouvoir en Algérie entre 1954 jusqu'en 1988, c'est-à-dire depuis le tout début de la révolution armée finissant par les prémisses de l'ouverture démocratique au sein du pluralisme politique. Seront abordés alors les points suivants : en premier lieu la notion de l'Etat dans les pays du tiers monde, puis un aperçu historique montrant l'œuvre de l'armée au pouvoir avec la mue de l'ALN d'une armée révolutionnaire en une armée de métier de 54 à 62, sans omettre son impact sur le terrain politique grâce à son renforcement au sein de l'appareil étatique : 1962 à 1988. En second lieu, nous poursuivons notre

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

analyse en répartissant l'époque étudiée en deux, en l'occurrence de 1962 à 1974 où il sera question du fait de jeter les bases d'un régime militaire, d'une part, et de 1974 à 1988 période dans laquelle commence la grogne populaire à émerger et à pointer du nez, d'autre part.

Les mots-clés : Armée, Révolution, Grogne populaire, Pouvoir.

Introduction :

Nous nous proposons dans cet essai de traiter de la question de l'influence militaire au pouvoir en Algérie entre 1954 jusqu'en 1988, c'est-à-dire depuis le tout début de la révolution armée finissant par les prémises de l'ouverture démocratique au sein du pluralisme politique. Seront abordés alors les points suivants : en premier lieu la notion de l'Etat dans les pays du tiers monde, puis un aperçu historique montrant l'œuvre de l'armée au pouvoir avec la mue de l'ALN d'une armée révolutionnaire en une armée de métier de 54 jusqu'en 62, sans omettre son impact sur le terrain politique grâce à son renforcement au sein de l'appareil étatique : 1962 à 1988. En second lieu, nous poursuivons notre analyse en répartissant l'époque étudiée en deux, en l'occurrence de 1962 à 1974 où il sera question du fait de jeter les bases d'un régime militaire, d'une part, et de 1974 à 1988 période dans laquelle commence la grogne populaire à émerger et à pointer du nez, de l'autre.

1. La notion de l'Etat dans les pays du tiers monde :

Nous ne voulons pas entrer dans le débat, fort théorique, de la notion d'Etat et de nation, ni des différents concepts que ces phénomènes sociaux et politiques ont occupé dans la pensée mondiale en général et arabe en particulier, depuis de longs siècles. Ce rappel préliminaire est néanmoins d'autant plus important qu'il forme l'essence même de la présence de l'armée et des lois prévoyant et précisant son domaine d'action et de manœuvre, bien délimité à travers des institutions politiques issues d'un climat libre et ouvert qui, à leur tour, inscrivent clairement la tâche de cette institution militaire dans la nation, telle qu'elle est bien définie dans la constitution. Celle-ci

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

fonctionne comme un régulateur qui distribue les rôles selon la vocation de chaque institution et en fonction de la nature de chaque formation politique.

Un Etat est une entité politique juridique ayant un pouvoir reconnu de tous, qui s'exerce sur une population donnée et dans un endroit géographique déterminé.¹

Ce concept est, il est vrai, très flou dans les sociétés du tiers monde où la société ne jouit pas pleinement de son autonomie, condition essentielle pour la construction de tout regroupement organisé, et *a fortiori* d'une nation. Nous ne saurions toutefois parler de cette dernière entité politico-sociale sans évoquer les deux piliers sur lesquels elle s'érige : le sentiment de l'adhésion et du destin commun générant pour ainsi dire un travail collectif à dessein unique, qui prend corps et se solidifie au moyen d'un acquis commun que ce soit la langue, l'histoire ou la religion, très présente dans la pensée arabo-islamique.

Ce dénominateur commun a été bien mis en exergue par les théoriciens, jusqu'au Français Renan, du concept de « *nation* », de manière plus concrète à travers un J. LOCK² faisant l'apologie du « *contrat social* » où, théoriquement, se rejoignent l'Etat et la société civile qui représente la tête pensante et le facteur régulateur de la société en vue de servir l'intérêt général tout en faisant participer toutes les composantes sociales évitant ainsi toute velléité de dissension au sein du même groupe. C'est cette interaction entre l'Etat et son citoyen qui crée un cadre de règlements avec le consentement des deux parties concernées.

Dans la pensée islamique traditionnelle, il y a deux conceptions fondamentales concernant l'Etat : ce que l'on appelle "*la légitimité*" (*ach-char'iyā*) c'est-à-dire la gouvernance ou les gouvernants ; et "*la collectivité*", autrement dit la nation. Un lien de consultation directe ou indirecte s'établit entre les deux dans le cadre communément nommé "*la consultation, le pacte et l'allégeance*" (*ach-choura, al'aqd et al-bay'a*).

Pour sa part, l'historien et sociologue IBN KHALDOUN introduit, dans la définition de l'Etat, une composition de différents éléments entremêlés dont un mobile crucial, *'asabiyya* ou esprit de corps, qui sert de catalyseur dans la société en général et entre ce qu'il appelle "*les éléments matériels*" -

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

'anassir maddiyya - et "*les éléments moraux*" - *'anassir ma'nawiyya*³. Ceci étant, les premiers représentent le caractère contraignant de l'Etat, dont les impôts, l'armée et les tributs qu'elle s'assurerait, les seconds constituant l'allégeance aux gouvernants légitimes par le libre choix, et laquelle s'articule autour de la justice au sens élargi du terme.

Par ailleurs, pour se maintenir, un Etat ne peut que s'appuyer sur la légitimité – ou la légalité – et sur la stabilité pour assurer pleinement son rôle social de redistribution des richesses, avec le maximum de justice, ainsi que sa fonction politique de régulation ou de "*contrainte légitime*", au sens entendu par Max WEBER⁴. C'est cet Etat, résultat de l'effort de la société civile et même de toute la société - conscience civile - qui donnera à la nation son caractère souverain sur le plan extérieur, en défendant les frontières et les intérêts de ses citoyens et, à l'échelle intérieure, en organisant, structurant et orientant ces mêmes citoyens par le biais des institutions législative, exécutive et judiciaire.

Ainsi, intervient-elle la question de la citoyenneté et sa place dans la pensée arabe ou tiers-mondiste en tant que personnalité juridique d'une part, et par rapport à une personnalité morale incarnée par un Etat avec tout ce qu'il englobe de souveraineté, de sol et de peuple, d'autre part. Ce manque de responsabilité citoyenne est flagrant dans toutes les sociétés du tiers monde en général, et du monde arabo-musulman en particulier. Néanmoins, ce constat peut s'expliquer par des causes qui ont engendré cette confusion dans certains esprits, et ce désintéressement dans d'autres. Sans vouloir pousser le raisonnement plus loin, et laissant cette question à d'autres recherches, nous faisons remarquer que cette inertie largement répandue dans les sociétés des pays sous-développés est, à notre sens, le reflet pour l'essentiel de la décadence progressive et si longue, dans tous ses aspects politique, culturel et économique de ses sociétés ; de la mauvaise gouvernance qui, elle, a sa bonne part de responsabilité dans ce désert des idées et dans cette misère dans lesquels pataugent différentes nations.

Il ne faut en aucun cas négliger l'ordre mondial et les rapports de force internationaux qui pèsent de tout leur poids dans la détermination de la donne internationale et la

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

problématique nationale. Les enjeux économiques et stratégiques jouent un rôle important dans l'évolution interne des pays, en fonction de circonstances en mouvements continuels. Cependant, bien que les rapports de force mondiaux méritent d'être largement pris en considération, le changement social n'en est pas moins prépondérant et crucial en ce sens qu'il représente le stimulus nécessaire à toute action de l'intérieur. Ceci étant, toute action endogène serait inefficace si elle ignorait totalement les données internationales et leurs répercussions pratiques, tout comme toute pression extérieure, si petite soit-elle, ne fait qu'exacerber les tensions et reléguer au dernier plan les plus belles initiatives bâties sur le plan intérieur.

2. Rapports armée-pouvoir : 1954-1988

Il suivra dans les lignes dessous un rappel historique de l'entrée de l'armée en scène *primo via* la guerre de libération puis après l'indépendance en tant qu'armée de métier, *secundo*, en renforçant l'emprise de l'armée sur l'appareil étatique jusqu'en 1988 avec l'étude de deux phases, en l'occurrence la préparation à un régime militaire et autoritaire, d'un côté, et la montée de la colère populaire éclatant au grand jour en 1988.

2.1. Aperçu historique : l'armée au pouvoir

En premier lieu, nous abordons la transformation voulue bien entendu de l'ALN d'une armée de libération en une armée de métier pour s'intéresser en second lieu à l'ancrage réel du militaire au pouvoir dans les entrailles du régime politique à partir de 1962 jusqu'en 1988.

2.1.1. D'une armée révolutionnaire vers une armée de métier : 1954-1962

Dans ce premier chapitre, nous parlerons de trois questions primordiales, en l'occurrence : la métamorphose de l'ALN (Armée de Libération Nationale) en ANP (Armée Nationale Populaire) entre 1954 et 1962, en essayant de différencier l'intérieur, c'est-à-dire les *Wilayas* II (Constantine), III (la Kabylie), IV (l'Algérois) avec la Z.A.A (Zone Autonome d'Alger), I (l'Aurès), V (l'Oranie), et VI (le Sahara), de l'extérieur, composé notamment de l'Armée des frontières stationnée en Tunisie et au Maroc, tout en s'appuyant sur les wilayas I, V et VI de l'intérieur.

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

Ensuite, nous étudierons l'ANP devenu une armée de métier et les moyens utilisés à cet effet ainsi que les changements sociaux internes jusqu'aux facteurs économiques sur lesquels l'Etat, incarné par l'ANP s'est appuyé.

Enfin, nous essayons de voir de près le renforcement de l'ANP et son rôle croissant dans la politique algérienne par la propulsion du colonel Haouari Boumediene au sommet de l'Etat. Nous y aborderons également la politique de Boumediene quant à l'armée et à son poids pesant dans la prise des décisions importantes dans le pays à travers le parti unique FLN (Front de Libération Nationale).

La révolution algérienne a été d'une part dure et longue, et, d'autre part, victorieuse et couronnée par l'indépendance après l'adhésion massive du peuple dans son ensemble à la cause nationale qui avait pour but, surtout dans les années cinquante, l'indépendance de l'Algérie⁵. Cependant, en raison de différentes tendances au sein du mouvement de libération, de multiples crises schismatiques ont fissuré, bien avant le déclenchement de l'Insurrection de novembre 1954, le tissu national et menacé l'intérêt général de tous les Algériens. Ainsi, commençaient-elles les différences au sein du PPA (Parti du Peuple Algérien)/MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques), essentiellement entre d'une part les Messalistes, soutenant MESSALI le chef du parti, qui organisaient en juillet 1954 un congrès en Belgique et, d'autre part, les centralistes du Comité central (BEN KHEDDA, LAHOUEL, etc.) qui tenaient leur propre congrès en août 1954 à Alger, sans pour autant oublier l'O.S (Organisation Spéciale) dont des membres rejoindront le futur CRUA (Comité Révolutionnaire de l'Unité et de l'Action) en mars 1954.

Homme fort de ce dernier organisme, Mohammed BOUDIAF réunit vingt-deux (22) anciens membres de l'OS, donnant ainsi naissance à la première direction du FLN qui fut composée de cinq chefs ayant chacun, pratiquement, une wilaya sous sa responsabilité :

Wilaya I Aurès : BEN BOULAID

Wilaya II Constantine : DIDOUCHE

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

Wilaya III Kabylie : KRIM (après maintes tractations et hésitations)

Wilaya IV Algérois : BITAT

Wilaya V Oranie : BEN M'HIDI

Wilaya VI Sahara : Sans responsable dans l'immédiat.

BOUDIAF fut le coordinateur entre l'intérieur et l'extérieur.

Ce conseil s'élargira aux « neuf historiques » avec l'intégration de KHIDER, AIT AHMED et BEN BELLA en leur qualité de membres de la Délégation extérieure représentant initialement le MTLD.

Le 22 août 1956 se tint le Congrès de la Soummam comme étant le premier congrès du FLN, qui concentra sa légitimité sur les maquisards authentiques de l'intérieur. Ce congrès sortait avec les résolutions suivantes :

- Primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur.
- Modernisation de l'ALN (uniforme, armes, grades, tribunaux, etc.).
- Constitution du CNRA (Conseil National de la Révolution Algérienne) qui élit le CCE (Comité de Coordination et d'Exécution), dont faisaient partie Ramdane ABANE, BEN KHEDDA, BEN M'HIDI.
- Direction collégiale restreinte.

Toutefois, ces décisions -les mêmes que celles de la proclamation du 1^{er} novembre 1954- étaient contestées par MAHSAS, partisan de BEN BELLA, qui voulut soulever l'ALN à la frontière de la Tunisie.

Dans ce climat de conflits et de tumultes au sein de la famille nationale révolutionnaire, notamment après l'avènement, dès le début de l'année 1959 des « Trois B » influents - **BENTOBAL**, **BOUSSOUF** et **BELKACEM** - auxquels s'opposa farouchement Ramdane ABANE ayant une aversion pour les colonels en général, la crise entre hommes politiques et militaires -colonels puissants et sans pitié dont les dérives étaient monnaie courante- s'aggravait au fil du temps pour éclater au grand jour. Cette attitude ferme et déterminée d'ABANE lui coûtera la vie.

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

Le 19 septembre 1958, le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) fut formé en regroupant toutes les tendances : centralistes (BEN KHEDDA, YAZID), Oulémas (Toufik EL MADANI), UDMA -Union Démocratique du Manifeste Algérien- (FERHAT Abbas et Ahmed FRANCIS) et activistes de l'OS/CRUA (Krim BELKACEM, BENTOBAL et BOUSSOUF). Le GPRA fut critiqué ouvertement par les « Trois B » qui faisaient fi des recommandations du Congrès de la Soummam, et convoquèrent ces haut gradés à « la réunion des dix colonels » en cooptant les membres du 3^{ème} CNRA, dont les deux tiers sont des militaires, au lieu d'être en principe élus.

A l'issue du Congrès de Tripoli en janvier 1960, et après des débats houleux, le colonel BOUMEDIENNE fut nommé chef d'état-major général des armées alors que Saïd MOHAMMEDI obtint le poste de chef d'état-major de l'Ouest et qui deviendra ministre par la suite. En parallèle, le GPRA décida dès le 16 janvier 1961 d'entrer en pourparlers avec la France, lesquels pourparlers commencèrent officiellement à Melun le 12 juin 1961 puis furent arrêtés le 24 juillet 1961, période durant laquelle les différends entre différents hommes du GPRA d'un côté et entre l'état-major de l'autre ne cessaient d'augmenter.

Le GPRA, déjà critiqué de manière acerbe par l'état-major, tenait une réunion à Mohammedia (Maroc) pour prendre des mesures contre H. BOUMEDIENNE, Ahmed KAID et Ali MENDJELI. Il n'en fut rien et le GPRA perdit ainsi toutes ses chances de mettre l'état-major en difficulté ou de prendre le pas sur lui, tout en occultant les conflits graves et le fossé énorme qui se creusait entre les deux parties.⁶

En réponse à cette offensive audacieuse du GPRA, le colonel H. BOUMEDIENNE dépêcha Abdelaziz BOUTEFLIKA (lieutenant et responsable aux côtés de Cherif BELKACEM et Ahmed MENDJELI pour la région de l'Ouest) auprès des cinq chefs historiques, emprisonnés à Aulnoy, suite au détournement de leur avion avant d'atteindre Tunis en 1956, afin de les mettre au courant de sa vision de la révolution autant que celle de l'armée dans sa totalité.

Tandis que l'arrivée de BOUTEFLIKA à la prison d'Aulnoy dans le but de convaincre les « cinq », a enthousiasmé BEN

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

BELLA adoptant inconditionnellement la vision de Boumediene quant à la révolution et à son projet politique, de leur côté AIT AHMED et BOUDIAF se sont montrés hautainement méfiants.⁷ Désormais, l'état-major puissant cherchait un allié civil pour se partager le pouvoir et faire barrage à leur ennemi commun - le GPRA – ce qui a fait que toute décision provenant de ce dernier devait absolument passer par les deux nouveaux alliés.

Enfin, les rivalités restées longtemps souterraines se manifestèrent au grand jour après la tenue du CNRA de Tripoli, du 22 au 27 février 1962, en vue de discuter des négociations de Rouse.⁸

Nous pourrions toutefois relever deux événements importants durant cette réunion de Tripoli :

Le premier était le remplacement de BEN KHEDDA à la tête du GPRA par BEN BELLA dès sa sortie de prison. Le second étant la proclamation, sous la supervision de KRIM, du cessez-le-feu bilatéral le 19 mars 1962 à midi. Mais il n'en était pas moins évident que la course au pouvoir et aux postes-clés commença avec véhémence et ruse.

2.1.2. Le renforcement de l'ALN au sein de l'appareil étatique : 1962 à 1988

Nous présentons dans ce qui vient la méthode du renforcement de l'ALN dans l'Etat en bâtissant un entourage militaire sur fond politique dans le but de pérenniser la domination de l'armée sur les institutions étatiques. Seulement, la grogne populaire n'était pas en reste puisqu'elle s'est exprimée violemment en 1988 traduisant pour ainsi dire la révolte du peuple contre la contrainte et le renfermement.

2.1.2.1. Jeter les bases d'un régime militaire : de 1962 à 1974

Sortis forts de la bataille politique et militaire sans merci qui les opposait à leurs frères d'armes, BEN BELLA président - même éphémère- et BOUMDIENNE, homme redoutable de l'état-major, étaient confrontés à de sérieux problèmes économiques et sociaux.

Concernant l'armée de libération, désormais appelée ANP juste après l'indépendance, il ne s'est pas produit de vraie modernisation ou de renouvellement, ni dans la structuration ni dans l'équipement - avec un budget annuel ne dépassant pas alors

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

les 70 millions de dollars. Durant la période 1962-1964, les effectifs globaux de l'ANP étaient approximativement de 20 000 hommes, regroupés essentiellement dans quelques bataillons d'infanterie légère, avec peu de blindés soviétiques et quelques rares avions. Dix ans plus tard, le nombre des effectifs de l'ANP a atteint 65 000 hommes, débutant ainsi doucement mais sûrement une ère favorisant le militaire par rapport au civil en général et au politique en particulier. Quant à la logistique, le corps principal de la force terrestre était de 400 chars soviétiques (T-34) et de 400 véhicules blindés (Half-Track, etc.). L'aviation était composée en majorité de Mig-17 et Mig-21 et la marine ne comptait que des dragueurs de mines et quelques vedettes rapides lance-torpilles.⁹

La méfiance de BOUMEDIENNE à l'égard des militaires qui gravitaient autour de lui et d'un éventuel rôle prépondérant¹⁰ d'une armée renforcée et modernisée, pourrait expliquer en grande partie ce sous-financement de l'armée à cette période.

Cependant, tout en voulant s'inspirer de la révolution algérienne, et d'elle seule - du moins au début - Boumediene découpa le territoire national en sept zones ou régions militaires.

En somme, l'arsenal militaire algérien était jusqu'au début des années soixante-dix maigres et vétustes tous en souffrant de multiples déficiences techniques. En témoignent les pannes récurrentes des engins militaires et des chars durant les deux guerres qui opposèrent Arabes et Israéliens en juin 1967 -la Guerre des Six Jours- et en octobre 1973.

2.1.2.2.La grogne populaire : de 1974 à 1988

Après avoir conforté les bases politiques et militaires de son pouvoir en les confiant à des hommes fidèles, BOUMEDIENNE, chef suprême de l'Etat et de l'armée décida, les « nécessités » du conflit du Sahara occidental aidant, de moderniser à l'ANP et d'imposer le rôle d'une nation algérienne arabe puissante dans le Maghreb. De ce fait, le budget de l'armée verra son chiffre revu à la hausse d'année en année passant, ainsi de 2,2 % du PIB en 1975 à 3% en 1980.¹¹

Cette nouvelle tendance du régime sera confrontée à plusieurs problèmes : la formation de nouveaux cadres, la modernisation des équipements, l'adaptation de l'ANP aux

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

besoins nouveaux et, surtout, le maintien et la défense du régime.

A l'aube des années quatre-vingts, agissements publics et contestations populaires n'ont cessé d'émerger en force, allant *crescendo* des manifestations « du printemps berbère » en 1980 aux événements violents de l'Est (Constantine et Sétif) en 1986, en passant par les émeutes de l'Ouest (Oran) en 1982.

Ainsi, l'armée se trouvait-elle, comme dans tout système basé sur le parti unique, obligée de se redresser en augmentant la mobilité de l'action afin de « corriger » la population et ses « dérives » tout en s'employant systématiquement à réprimer dans le sang et le feu toute contestation jugée subversive et portant « une atteinte à l'ordre public ». Au début des années 80, l'armée s'est renforcée en termes d'effectifs autant qu'en termes de logistique.¹² En effet, il a été mis en place un dispositif important de recrutement et de formation de jeunes diplômés des principales écoles militaires telles que l'Académie inter-armes de Cherchell, l'Ecole de l'air de Tafraoui à Oran, l'Ecole des blindés de Batna, l'Ecole des transmissions d'Alger et l'Ecole de la marine de Mers-El-Kebir, sans oublier l'étranger avec les écoles militaires de l'URSS et des pays socialistes, des Etats-Unis, de Grande Bretagne et surtout de France.

L'année 1984 restera marquée d'une part par les réductions du nombre des régions militaires de sept à six, et, d'autre part, par la recreation du poste du chef d'état-major de l'ANP sous la direction de Mustapha BELLOUCIF, notamment après la promotion des « révolutionnaires » aux grades de généraux¹³, et des jeunes officiers à des grades supérieurs moins élevés, c'est-à-dire ceux de lieutenant-colonel et colonel.

De plus, en pleine austérité économique de 1984 à 1987, le budget de l'armée a pris la part du lion, y compris pour les soldes des militaires, au point que les disparités entre les salaires militaires et civils étaient vraiment criardes au profit des premiers.

Sur le plan international, l'Algérie s'est engagée à nouer des liens avec l'Occident représenté principalement par les Etats-Unis et l'OTAN, sans pour autant rompre brutalement avec l'allié traditionnel, l'ex-URSS. En fait, ces pays occidentaux - et

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

spécialement les USA - ont donné leur accord en 1985 pour équiper l'armée algérienne, chacun dans sa spécialité, à savoir la Grande-Bretagne pour la marine, la France pour les moyens de transport, les hélicoptères de combat, le matériel électronique et le contrôle du système de détection et de défense anti-aérienne. L'Italie, quant à elle, fournissait les transporteurs de troupes, de canons et des munitions, la Suède assurait pour sa part la réalisation de quelques projets militaires. Nonobstant ce processus de fortification intense du dispositif militaire, il n'en reste pas moins que, aux yeux de beaucoup d'observateurs, un faisceau de nuances latent commençait vraiment à se dessiner à l'intérieur même de l'armée. Ce climat d'intérêt pour l'armée est certainement une sorte de militarisation du pouvoir au sens où la mue de l'ALN en une armée de métier, d'un côté, et le courroux populaire subissant les restrictions multiples des libertés fondamentales et/ou des conditions matérielles, de l'autre, contribuèrent fortement à asseoir un système autoritaire et autocratique privilégiant pleinement et hautement la force au sens propre du terme afin de contrôler toute velléité de critique et de participation au pouvoir, en exploitant surtout la personnalité sans partage du colonel-président H. BOUMEDIENNE à travers le parti unique le FLN.

3. Conclusion :

Nous avons essayé dans cet article d'insister sur le rôle qu'a joué l'armée aux côtés d'autres acteurs bien sûr dans la politique algérienne depuis les préparatifs de la révolution armée en 1954 passant par la phase de l'indépendance en 1962 et arrivant à la démocratisation constitutionnelle débutant avec les événements d'octobre 1988. Dans cette perspective historique, et dans un souci de modernité liant les faits historiques les uns aux autres pour une vue d'ensemble aidant à comprendre le présent à travers le passé, nous avons étudié ici seulement le volet historique non loin toutefois de la critique historique-contemporaine (passé & présent) où la situation actuelle (objet d'une autre étude prochaine) trouve ses racines sans aucun doute dans le passé pas si lointain de l'Algérie moderne.

4. Références :

a. En français :

AUROUX S. & WEIL Y., *Dictionnaire des auteurs et des thèmes de la philosophie*, Hachette, 1991.

BENNABI Malek, *Les conditions de la Renaissance*, 1948.

HARBI Mohammed, 1975 : *Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie*, Christian Bourgeois, Paris.

HARBI Mohammed, 1980 : *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise de pouvoir 1945-1962*, Jeune-Afrique, Paris.

HARBI Mohammed, 1981 : *Les archives de la révolution algérienne*, Jeune-Afrique, Paris.

SAAD EDDINE Ibrahim, *Almoudjtamaa waddawla filwatan alarabiyy* (La société et l'Etat dans le monde arabe), Centre d'études de l'unité arabe, Beyrouth, 1988.

SIMON Jacques, Dossier : « L'Algérie indépendante : économie, société et état (1962-1988) », CIRTA (Revue trimestrielle du CREAC), N° 15, octobre 1999.

YEFSAH Abdelkader, *La question du pouvoir en Algérie*, Editions ENAP, Algérie, 1990.

b. En arabe :

أركان محمد ، الفكر الإسلامي : نقد واجتهاد، ترجمة وتعليق هاشم صالح، دار الساقى، بيروت، 2012.

بن نبى مالك ، مشكلة الثقافة، ترجمة عبد الصبور شاهين، دار الفكر، دمشق، 2000.

بن نبى مالك ، مشكلة الأفكار في العالم الإسلامي، ترجمة بسام بركة وأحمد شعبو، دار الفكر، دمشق، 2002.

بن نبى مالك ، العضم (Pourritures)، ترجمة نور الدين خندودي، دار الأمة، الجزائر، 2007.

5. Références:

1- Ibrahim SAAD EDDINE, *Almoudjtamaa waddawla filwatan alarabiyy* (La société et l'Etat dans le monde arabe), Centre d'études de l'unité arabe, Beyrouth, 1988.

2 - *Idem.*

3- *Ibid.*

Le rôle de l'armée en Algérie de 1954-1988

4- *Ibid.*

5- L'indépendance de l'Algérie était revendiquée par le PPA au moins à partir de 1937.

6- Abdelkader YEFSAH, *La question du pouvoir en Algérie*, Editions ENAP, Algérie, 1990, p. 57.

7- A. FRANCOS et J.P. SERINI, *Un Algérien nommé Boumediene*, Editions Stock, Paris, 1976, p. 93, cité par Abdelkader YEFSAH, *op. cit.*, p. 58.

8- Abdelkader YEFSAH, *op. cit.*, p. 59.

9- Jacques SIMON, Dossier : « L'Algérie indépendante : économie, société et état (1962-1988) », CIRTA (Revue trimestrielle du CREAC), N° 15, octobre 1999, p. VIII.

10 - Il ne faudrait pas perdre de vue la tentative avortée de Tahar ZBIRI, chef de l'état-major sous Boumediene, en décembre 1967.

11- Jacques SIMON, *op. cit.*, p. IX.

12- De 1980 à 1984, l'ANP augmente ses effectifs de plus de 66%, et dès le début de 1985, elle pouvait aligner 8 brigades entièrement mobiles : 2 blindées, 5 mécanisées et aéroportées, en plus de 6 brigades semi-mobiles et de 28 bataillons d'infanterie autonomes. Cf Jacques SIMON, *op. cit.*.

13- Khaled NEZZAR, Hachemi HADJERES, Abdelkarim BELHAOUCHET, ABDERRAHIM et BOUADJADJ.